

APC

Association des propriétaires
de chalets «En Crevel»
case postale 100
1468 Cheyres

Procès-verbal de la 50^e assemblée générale de l'APC 20 juillet 2019, petite salle communale - Cheyres

17 heures, Micheline Schenker, présidente, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à la trentaine de personnes présentes.

Les familles Graf-Aebischer, Gonin, Lanz-Maire, Frey, Jaeggi-Bundi se sont excusées.

Deux scrutateurs sont désignés.

L'ordre du jour a été adressé à tous les membres par e-mail (et par courrier postal pour les deux membres sans adresse électronique).

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée annuelle du 21 juillet 2018
2. Rapport annuel de la présidente
3. Finances, situation de la trésorerie et rapport des vérificateurs de comptes
4. Cotisations 2019-20
5. Budget
6. Election du comité
7. Affaires en cours : antenne 5G, fibre optique et sécurité du trafic
8. Relations et collaboration avec la Commune et les sociétés locales
9. Intervention de M. Bernard Pochon, conseiller communal en charge des dicastères de la Culture et loisirs, Finances et impôts.
10. Propositions des membres
11. Divers (Balade d'automne)

1. Procès-verbal de l'assemblée annuelle du 21 juillet 2019

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapport annuel de la présidente

Après avoir chaleureusement accueilli les membres présents ainsi que notre invité, M. Bernard Pochon, conseiller communal en charge des dicastères de la Culture et des loisirs ainsi que des Finances et impôts, Micheline Schenker rappelle les différentes activités de l'APC au cours de l'année écoulée, une année bien chargée, riche en événements et en rencontres.

Antenne 5G : Le projet de Swisscom d'installer une antenne 5G dans le quartier En Crevel a alerté le comité de l'APC qui en a aussitôt informé ses membres et leur a transmis, via un article de la Newsletter 2019, toutes les informations nécessaires. L'APC ne s'est pas opposée en tant qu'association, mais suit ce dossier de près.

M. B. Pochon prend la parole pour préciser que comme bien d'autres communes de Suisse, Cheyres-Châbles, après avoir pris conscience des réactions suscitées par ce projet, a demandé un moratoire. Le projet d'installation est donc suspendu jusqu'à la publication des résultats de l'étude lancée au niveau fédéral.

Décharge Orllati : Le comité de l'APC a également informé ses membres et donné son soutien au mouvement de protestation contre le projet de décharge Orllati au lieu dit du Haut Carro, aux Granges de Cheyres. La Présidente et quelques membres du comité APC ont également participé aux assemblées d'information relatives à ce projet.

Fibre optique : Autre dossier en cours, que nous suivons avec une attention très soutenue. Nous avons participé à la séance d'information organisée par Swisscom. Les CFF ont donné leur accord pour le passage de la ligne sous la voie et des discussions avec le paysan concerné par le passage de la ligne sont en cours. Il semblerait que la connexion de notre quartier sera chose faite à l'automne 2019.

Sortie d'automne : Comme les années précédentes, le comité APC a proposé à ses membres une balade automnale qui avait pour destination Yverdon-les-Bains. Organisée par Jürg Schweizer, elle nous a permis de découvrir cette ville sous un angle historique très intéressant. Malgré une pluie battante, cette sortie fut suivie par plus de 20 personnes et se termina au restaurant du Château autour d'un verre très apprécié.

Sécurité trafic : Quant à l'épineuse question de l'amélioration des conditions de sécurité du trafic sur la route qui relie notre quartier au village, elle fait toujours partie des priorités de l'APC. Nous avons pris part à la séance du 26 avril 2019 organisée par la Commune. Cette séance était participative et chacun a pu, par petits groupes, travailler et donner son avis. M. Christian Cornioley, conseiller municipal en charge du dicastère des transports et communications viendra faire le point sur l'avancement de ce dossier, en direct, en fin de séance.

Newsletter 2019 : Nous avons également beaucoup travaillé pour que la Newsletter 2019 soit la plus informative possible. Il y avait plusieurs sujets épineux (Antenne 5G, Fibre optique, Décharge Orllati, etc.) qui nous ont demandé passablement de recherches. Cette Newsletter a été appréciée par les membres de l'APC aussi bien pour son contenu que pour sa forme et nous en sommes ravis.

Relations entre l'APC et la Commune et les sociétés locales : Le comité de l'APC se réjouit de constater que les relations entre l'APC et la Commune sont plus étroites qu'autrefois. De notre côté, nous avons relayé les informations des animations proposées par Cheyres-Châbles Tourisme (Coup de balai, le marché artisanal, etc.) et décidé de nous intéresser aux activités qui se passent au Centre sportif. Nous avons ainsi annoncé à nos membres les matches ou tournois qui peuvent occasionner du bruit, comme les matches de finales qui ont eu lieu en juin et qui ont permis au FC Cheyres de monter en 3^{ème} ligue. Nous avons sponsorisé l'Union sportive de Cheyres à hauteur de 100 CHF (un ballon de foot) et espérons pouvoir organiser notre prochaine AG dans la nouvelle buvette du Centre sportif.

Printemps : L'apéro de début de saison, organisé cette année le 1^{er} juin chez Katharina et Charles Perrinjaquet-Etter, a réuni, dans une très chaleureuse ambiance, plus de 30 personnes.

Jubilé : Enfin, nous assistons aujourd'hui à la cinquantième AG de l'APC. En effet, notre association a vu le jour en août 1969. Nous allons fêter dignement cet anniversaire l'année prochaine. Afin de préparer ce jubilé, nous lançons d'ores et déjà un appel à témoignages, souvenirs, photos, films, etc. en un mot à tout ce qui nous permettra de mettre en lumière l'histoire et le développement de l'APC et du village de Cheyres. La Newsletter 2020 sera en grande partie consacrée à cet anniversaire.

3. Finances, situation de la trésorerie et rapport des vérificateurs de comptes

Sigrid Hess, en charge de la comptabilité de l'APC, présente les comptes et le budget.

Les comptes de l'APC sont sains. Ils se bouclent sur un bénéfice de CHF 641.45 et un bilan équilibré de CHF 17'257.08.

Les comptes ont été vérifiés par nos vérificateurs, Ursula Tinembart et Guido Harenberg, et l'Assemblée les accepte à l'unanimité.

4. Cotisations 2019-20. Restent inchangées, 50.00 par an.

5. Budget : Sigrid présente le budget pour l'année à venir. Les dépenses prévues correspondent aux recettes attendues (cotisations). Cependant une réserve de 5000.00 CHF est inscrite au budget pour l'organisation du Jubilé de l'APC. Le projet de budget 2019-2020 est accepté à l'unanimité par l'Assemblée.

6. Le comité, élection

Le Comité se représente dans son ensemble. L'Assemblée approuve à l'unanimité de le reconduire tel quel.

Composition du comité 2019-2020 :

Présidente	Micheline Schenker
Vice-président	Jürg Schweizer
Secrétaire	Christine Détraz
Caissière	Sigrid Hess
Membre	Katharina Etter
Membre	Markus Grindat
Réviseur 1	Guido Harenberg
Réviseure 2	Ursula Tinembart

7 et 8. Affaires en cours et relations avec la Commune et les Sociétés locales

Voir rapport de la présidente

9. La parole à M. Bernard Pochon, conseiller communal en charge du dicastère de la culture et des finances

M. Bernard Pochon se présente comme un nouveau conseiller communal plein d'énergie et d'envie de faire avancer les dossiers. Il rappelle que le site web de la commune est un bon outil pour se tenir au courant des décisions et de la vie en général de Cheyres-Châbles.

(<http://www.cheyres-chables.ch/fr/1/commune-de-cheyres-chables>).

Cheyres-Châbles est une commune aux finances saines qui adapte ses projets à la réalité de sa population, comme par exemple la part grandissante des seniors en son sein. Les jeunes générations n'en sont pas oubliées pour autant. Des patrouilleurs scolaires vont sécuriser les traversées de la route cantonale aux heures de passage des élèves.

De plus, un règlement est en cours en vue de soutenir les sociétés locales et les talents de la commune.

Les services de la Commune, service de la voirie, du feu, le port, sont en pleine réorganisation afin de répondre au mieux aux besoins de la population.

Les finances de la commune en résumé : le taux d'imposition à Cheyres-Châbles est le 4^{ème} plus bas taux des communes de la Broye (après Châtillon, Delley-Portalban et Gletterens). Répartition des charges communales : Les charges liées représentent près de la moitié des dépenses communales (46%), les salaires (16%), les intérêts passifs et les amortissements (11%). Les 27% restants (achats de biens, services et marchandises) constituent le budget sur lequel le Conseil communal a une réelle marge de manœuvre.

Dans le cadre de l'amnistie fiscale lancée par le canton dès 2010, la commune a pu percevoir en 2018 plus de 160'000 CHF de rappel d'impôts. L'amortissement et le bon renouvellement des taux d'intérêts sur les différents emprunts arrivant à échéance en 2018, ont permis une économie substantielle d'environ 30'000 CHF pour 2018.

Les comptes de fonctionnement 2018 sont clos avec des revenus s'élevant à CHF 11'233'612,91, des charges se montant à CHF 11'231'294 et un bénéfice de CHF 2'318,72.

En ce qui concerne le développement touristique de la commune, Cheyres-Châbles Tourisme a renforcé son programme d'animations. Nouveauté cette année : une balade gourmande organisée le 17 août.

Cheyres-Châbles Tourisme a aussi comme volonté de développer les hauts de la commune en valorisant les points de vue et leurs atouts (notamment gustatifs).

En un mot, Cheyres-Châbles Tourisme ne manque pas de projets : réfection des bancs et des chemins pédestres, création de terrasses et points de vue, amélioration de la plage et du sentier bordant le lac, etc. Enfin, Cheyres-Châbles fêtera du 11 au 14 juin 2020 le 20^{ème} anniversaire de son jumelage avec St-Martial.

Cheyres-Châbles Tourisme reconnaît l'importance de l'itinéraire cycliste du Mittelland, le N5, reliant Romanshorn à Lausanne et étudie la façon d'améliorer le tronçon qui traverse la Commune.

Question : *Quelle est la position de la commune concernant nos concessions (location de nos parcelles) lorsqu'elles arriveront à échéance : renouvellement d'un contrat de location ou proposition d'achat des parcelles comme cela se fait dans certaines communes*

M. Pochon ne peut pas répondre à cette question qui n'a pas encore été à l'ordre du jour des préoccupations du Conseil communal. Il nous propose d'adresser cette question par écrit à la Commune.

Mme la Présidente remercie chaleureusement M. Pochon pour sa présentation et passe la parole à M. Christian Cornioley, conseiller communal en charge des dicastères Transports et communications.

9bis M. Christian Cornioley, conseiller municipal en charge du dicastère des transports et communications

M. Cornioley nous informe de l'avancement de la réflexion concernant les questions liées à la sécurité du trafic. A la suite de la séance d'information qui a eu lieu ce printemps, séance participative où chacun a pu travailler en groupe et s'exprimer, M. Cornioley a pris conscience de la nécessité d'aborder cette question d'une façon globale allant de la route cantonale au quartier de En Crevel.

Le Conseil communal prépare pour octobre une feuille de route qui listera l'ensemble des problèmes, les solutions possibles et tentera de poser l'agenda des travaux à effectuer (état des routes, eau potable, zones 30, problèmes de stationnement, accès pour les personnes à mobilité réduite, etc....) Nos préoccupations n'ont pas passé aux oubliettes, bien au contraire. Elles sont intégrées dans un programme de questionnements plus grand, plus vaste, visant le long terme.

Parmi les actions imminentes, la réfection du chemin du Ruisseau de la Croix, travaux prévus en septembre 2019 et qui provoqueront pendant quelques jours (?) des problèmes d'accessibilité voitures pour le quartier En Crevel. Des solutions sont à l'étude, comme la réouverture provisoire de la route forestière d'Yvonand.

Une question : *Que fait la commune pour faire appliquer le règlement concernant la taille des haies.*

M. Cornioley insiste sur les vertus du dialogue. Expliquer, tenter de convaincre plutôt que de se lancer dans des dénonciations aux autorités supérieures. Cela étant, si des haies posent de vrais problèmes de sécurité et se trouvent en effraction avec la loi cantonale, il faut avertir la commune.

Une question : *Comment se prémunir des nuisances, notamment sonores, occasionnées par les drônes et tondeuses-robots.*

M. Cornioley se dit conscient de ces nouvelles pollutions sonores et sait que ces questions sont désormais à l'étude au niveau cantonal et fédéral.

10. Propositions des membres

- Pas de propositions ou questions n'ont été soumises à l'AG.

11. Divers

- **Balade d'automne.** Elle aura lieu le 26 octobre 2019. Destination Grandson et notamment son Château. Cette sortie culturelle sera organisée et conduite comme d'habitude par Jürg Schweizer. Elle promet d'être riche en découvertes. Save the date !

Micheline Schenker, au nom du Comité et de tous les membres de l'APC, remercie chaleureusement MM. Pochon et Cornioley pour leurs présentations et invite chacun-e à se retrouver autour des tables dressées pour l'apéro où les discussions se poursuivent d'une manière informelle.

La séance (y compris sa partie conviviale) se termine vers 19h.

Pour le procès-verbal : Micheline Schenker, présidente et Christine Détraz, secrétaire.

Remarque linguistique: Comme aucun des membres présents n'a réclamé la traduction en allemand de la séance, cette dernière s'est déroulée principalement en français. L'année prochaine, nous veillerons à une traduction en allemand, et vice et versa, de tous les points. Promis, juré !

La prochaine assemblée générale aura lieu en juillet 2020. La date précise sera annoncée ultérieurement.